



Pension alimentaire et divorce il y a deux ans

Par Visiteur

Bonjour,
nous avons divorcé il y a 2 ans et je verse une pension de 200 euro par mois pour notre fils ainsi que la moitié de son école privée (180euro) et de toutes ces activités extra scolaires .
elle me demande une réévaluation de cette même pension .
que dois je faire et surtout jusqu'où a t'elle le droit d'aller ?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Est ce que la mère de votre enfant souhaite une réévaluation du montant de la pension alimentaire ou une révision du montant?
Je m'explique: si je comprends bien elle souhaite que le montant que vous versez soit revu à la hausse du fait des besoins de votre fils?
Dans ce cas, elle doit saisir le JAF et elle devra justifier de sa demande.

Cordialement

Par Visiteur

Le fait est quelle est enceinte et donc en congé maternité , du coup notre fils ne va plus à la cantine ni à la garderie d'où sa demande de réévaluer la pension .
un accord amiable peu être envisagé mais je crains quelle ne prenne cela pour un a priori et surtout de combien peut elle demander cette réévaluation .

cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Etant donné que les frais de cantine et de garde ne sont plus une source de dépenses je ne vois pas de raison pour la mère de votre enfant de demander une réévaluation du montant de la pension.
Par ailleurs, si je peux me permettre, si elle est enceinte cela sous entend qu'elle vit avec une personne.
Alors certes les revenus de cette personne ne sont pas pris directement en compte dans les revenus de la mère de votre enfant, mais le JAF en tiendra compte de manière indirecte puisqu'en vivant à deux les dépenses de la vie courante sont divisées.

de combien peut elle demander cette réévaluation
Il est très difficile pour moi de vous répondre.
Cela dépend de vos revenus des siens, de vos dépenses fixes et des siennes.

Cordialement

Par Visiteur

Je tien à vous remercier pour toutes ces réponses .

salutation

Par Visiteur

Cher Monsieur

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.
En espérant que tout se passe pour le mieux.

Bien cordialement